

LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

DÉCEMBRE 2019

N° 253



www.ville-saintmandrier.fr

VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER



Mission accomplie pour la première journée de replantation qui s'est déroulée sur le domaine de l'Ermitage. A ce moment de la rédaction du numéro de décembre du Mandréen, des actions de replantation sont programmées à la Renardière avec les scolaires et tous les bénévoles au cours des jours à venir.

Ce 16 novembre, alors que nous attendions 200 participants, ce sont plus de 350 bénévoles qui ont été accueillis sur le site et répartis en groupes pour creuser, planter, arroser... Des travaux d'abattage des bois brûlés et de mise en fascine avaient été réalisés auparavant sur les huit hectares de terrain calciné par l'Office National des Forêts et le Conservatoire du Littoral.

Grâce aux bonnes volontés, 3000 arbres et arbustes, pins pignons, chênes verts et chênes lièges, ont été plantés sur les coteaux de l'Ermitage. Je tiens à remercier tous les bénévoles, que ce soient les particuliers, mandréens mais pas seulement, membres d'associations, jeunes marins du pôle des écoles de la Marine, employés de coopérative, CCFF, élus et employés de mairie pour leur mobilisation et leur implication.

A l'issue des opérations de replantation, les représentants de la municipalité et de l'association La Mandréane ont remis officiellement à Michel, le métayer du domaine, le matériel neuf, acheté grâce à une partie du montant de la cagnotte, et qui vient remplacer celui perdu dans l'incendie.

Il y aura un avant et un après, c'est sûr, parce que la vue de ce paysage désolant nous renvoie sans cesse à l'incendie. Mais il s'agit maintenant de pérenniser ces actions de replantation et de poursuivre les efforts engagés pour rendre aux générations futures le paysage et la forêt que nous avons connus.

Mais n'oublions que cette fin d'année sera aussi synonyme de fêtes, de joie pour les petits et les grands. Vous découvrirez dans ce magazine le programme des festivités de Noël à Saint-Mandrier, et je sais que je vais croiser beaucoup d'entre vous au fil de ces animations.

D'ores et déjà, je souhaite à tous les Mandréens, un très joyeux Noël !

*Le Maire,
Gilles VINCENT*

PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18h00 à 08h00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : viecte@ville-saintmandrier.fr



"Événements de la ville de Saint Mandrier sur Mer"

MÉTROPOLE
TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE



| NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

CACACE Antoine

22/10/2019

ILS NOUS ONT QUITTÉS

CARCASSES épouse

LACLAVERIE Michelle

20/10/2019 74 ans

GUIDET épouse **LE ROCH Brigitte**

24/10/2019 84 ans

BAS Sauveur

24/10/2019 75 ans

POEUF Juan Carlos

24/10/2019 89 ans

CALENDINI Marcel

25/10/2019 83 ans

TRAMONI Ourse

07/11/2019 94 ans

HAMON Michel

09/11/2019 83 ans

CAILLEUX Jacques

13/11/2019 92 ans

LE PAGE Yves

16/11/2019 92 ans

LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication :

Gilles VINCENT.

Rédaction, création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.

Crédits photos : Service Vie de la Cité, associations, Patrick LECONTE,

Impression : Imprimerie Joubert - 06517 CARROS

AGENDA - DÉCEMBRE 2019

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 1^{ER}

MARCHÉ DE NOËL organisé par l'association Festive de la Presqu'île, de 10 h à 17 h, salles Myrte et Arbouses.
Renseignements : 06 71 10 62 27

SAMEDI 7

CHORALE DE NOËL, à 18 h 30 en l'église Saint Mandrier, par la Chorale Alleluia et le Choeur Marine du CSAM de Toulon.

JUSQU'AU 8

EXPO-VENTE DE L'ATELIER SYMPA à la Galerie Rancilio, tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h, sauf le lundi.

DIMANCHE 1^{ER}

VIDE GRENIERS DU VILLAGE, place des Résistants de 8 h à 17 h. 10 € l'emplacement. Inscriptions par SMS uniquement.
Association Les Ti'mandrèens : 06 73 37 13 72

MERCREDI 4

La culture vous transporte avec Châteauevallon sur les plages du Mourillon **"ZINGARO EX ANIMA"**. Réservation obligatoire au 04.94.11.51.75

DU VEND. 6 AU JEU. 12

TÉLÉTHON - Parcours d'obstacles, danse, one man show, concert, concours de boules, de bridge... Voir le programme p. 7.

VENDREDI 13

MARCHE DES LUCIOLES, à partir de 18 h, parking Sainte Asile - Voir p. 8.

VERNISSAGE DES ARTS DE LA PRESQU'ÎLE, à 18 h 30, Galerie Rancilio. Exposition du 13 au 29 décembre, tous les jours 10 h - 12h / 15 h - 18 h.

DIMANCHE 15

FÊTES CALENDALES, au village à partir de 9 h 30 - Voir p. 8

VIDE GRENIERS DU PIN ROLLAND, parking Sainte Asile, de 8 h à 16 h. Réservation obligatoire à la permanence le mercredi matin de 10 h à 12 h, salle Myrte au Pin Rolland. Association Festive de la Presqu'île : 06 71 10 62 27.

SPECTACLE DE DANSE, à 14 h, Théâtre Marc Baron - Presqu'une Etoile.

LUNDI 16

PALMARÈS DU CONCOURS DE CRÊCHES ET COURONNES DE NOËL, à 18 h 30, Domaine de l'Ermitage.

MERCREDI 18

RENCONTRE DÉDICACE AVEC VIRGINIE LANGLOIS à 16 h, Bibliothèque Municipale.

VENDREDI 20

CHORALE ET MARCHÉ DE NOËL, à 16 h 30 à l'école Primaire Louis Clément.

SAMEDI 21

ANIMATIONS DE NOËL ET ARRIVÉE DU PÈRE NOËL, à partir de 10 h, Place des Résistants - p. 8.

DIMANCHE 22

ATELIER GÂTEAUX DE NOËL pour enfants de 5 à 10 ans au Domaine de l'Ermitage, à 14 h 30. Inscriptions au 06.87.05.80.57.

MARDI 24

VEILLÉE DE NOËL, MESSE ET TREIZE DESSERTS à partir de 19 h - Voir p. 8.

MERCREDI 25 - NOËL

MESSE DE NOËL, à 10 h 30 en l'église Saint Mandrier.

SAMEDI 28

SPECTACLE TOUT PUBLIC "L'AMIE-NUIT", à 15 h, Théâtre Marc Baron, suivi d'un goûter. Entrée libre.



ACTUS MUNICIPALES

Conseil Portuaire

Aménagements présentés par la CCIV pour le port de Saint Mandrier lors du Conseil Portuaire du 15 novembre :

- Mouillage par rapport aux plages : projet amendé pour répondre aux demandes de la commune de ne pas boucher la vue des utilisateurs des plages par des bateaux, donc déplacement des mouillages. Mise en place prévisible : saison estivale 2021.
- Traitement de la problématique de la cale pour les travaux sur les pointus, bateaux d'intérêt patrimonial et autres afin de répondre aux normes techniques et environnementales.
- Carré de la Vieille : projet de DSP abandonné du fait de la proximité de la fin de la concession. Sera sûrement repris dans le cahier des charges pour la prochaine concession, notamment la station d'avitaillement dont la pertinence n'est pas remise en cause. D'ici là, notamment pour l'été 2020, il y aura une occupation du site par des professionnels pour ne pas le laisser à l'abandon.

Michel MARIN
Adjoint au Maire
Membre suppléant du Conseil Portuaire

Le don du KAWANIS

Madame Elisabeth HENON, présidente du Kiwanis de Six-Fours - La Seyne - Saint Mandrier, a remis un chèque de plusieurs centaines d'euros, en présence de Monsieur Gilles VINCENT, Maire, Président du CCAS, de Madame Mona ROURE, adjointe à l'Action Sociale, Vice-Présidente du CCAS, et de quelques membres du conseil d'administration du CCAS.



Ce don qui provient d'un concert caritatif donné en début d'année sur la presqu'île, permettra d'aider les enfants de nos écoles Mandréennes pour des séjours en classe de neige ou en classe verte.

Nous remercions vivement l'association du Kiwanis pour leur geste de solidarité envers notre service social.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

NOËL

Immuable fête de nos familles... Joies des enfants, manifestations dans notre village avec ses traditions provençales, les Fêtes Calendales, les Pastorales, les 13 desserts... qui ravissent petits et grands.

Que serait Noël sans cette joyeuse effervescence qui embellit et illumine notre presqu'île ?

Puisse cette lumière éclairer aussi notre regard, afin qu'il soit attentif à tous ceux qui nous entourent, les personnes âgées dans leur solitude et isolement, les familles en difficulté avec leur fragilité, les jeunes sans emploi vivant dans la précarité ou les « sans-abri » qui nous interpellent aujourd'hui.

Que ce Noël 2019 soit celui de la non-indifférence, du partage et de la solidarité.

Merci à tous les « acteurs » de l'action sociale qui œuvrent, tout au long de l'année, dans la discrétion.

Bonnes fêtes de Noël et de Nouvel An à tous.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée
de l'Action Sociale

Pôle Social (rue Anatole France)
CCAS secrétariat : 04.94.11.24.56
Assistante Sociale : 04.94.11.51.62
Bureau Municipal de l'Emploi :
04.94.11.51.61

C.C.A.S. de Saint Mandrier sur Mer BONS D'ACHAT de NOËL

Les fêtes de Noël approchent et comme chaque année le CCAS octroie des bons d'achat :

- pour les personnes âgées bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA).
- pour les personnes bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active) ou de l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité).

Les personnes concernées sont priées de se présenter au secrétariat du CCAS – Pôle Social – rue Anatole France (04.94.11.24.56), munies de leur justificatif de paiement.

Mona ROURE
Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

| JEUNESSE - ASSOCIATION - CULTURE

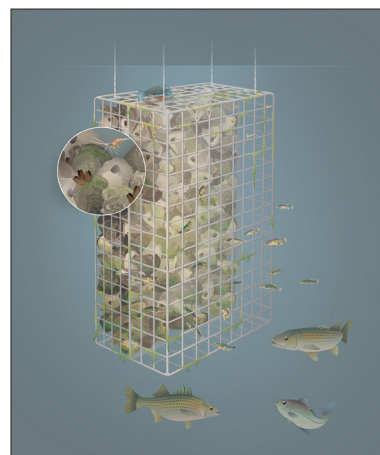
Les élèves de 6^{ème} découvrent les « BIOHUTS » du port

Des professionnels de la mer sont intervenus Jeudi 7 novembre sur le port de Saint-Mandrier afin de faire découvrir aux 6^{èmes} du collège les Biohuts posés dans le port il y a un an. Les Biohuts sont des récifs artificiels où nichent certaines larves et autres juvéniles. Cette initiative a permis aux élèves de découvrir les habitants qui se trouvent dans ces nurseries qui peuplent leur future Aire Marine Educative (bébés crabes, crevettes, larves de poisson). D'autre part, un jeu ludique leur a montré les risques liés aux activités humaines (déchets, pollution, marée noire, surpêche...).

Les élèves ainsi que leur professeur de SVT M. Hennemann, remercient les animatrices d'Ecocéan et du groupe Véolia pour leur enthousiasme et leurs compétences scientifiques ainsi que la mairie de Saint-Mandrier sur Mer pour la présence de Mme Colette Demièrre à cette rencontre.

A noter qu'un reportage a été tourné pendant l'activité. Le film sera visionnable courant 2020.

M. HENNEMANN



**“Ex Anima”, le
spectacle équestre
signé Zingaro, près
de chez vous !**



C'est sur les plages du Mourillon à Toulon que Zingaro a choisi d'installer son chapiteau pour son spectacle Ex Anima. Le cheval est libre de s'exprimer, le cavalier est à sa disposition. Un spectacle magique à découvrir jusqu'au 15 décembre.

Réservations :
En ligne : theatre-liberte.fr | chateauvallon.com
| fnacspectacles.com
Par téléphone : 04 94 22 02 02 / 04 98 00 56 76
Au Liberté : Place de la Liberté à Toulon
À Châteaullon : 795 Chemin de Châteaullon
à Ollioules

LIBRE EXPRESSION

Le mot de l'opposition

Rapport de la chambre régionale des comptes : Contrairement à ce qu'affirment le maire et son 1^{er} adjoint M. Ballester dans le Mandréen de novembre, le rapport de la chambre régionale des comptes relève des manquements de la municipalité que l'un et l'autre oublient opportunément de mentionner, entre autres sur la gestion des associations : « Sur le plan juridique, la forte proportion de subventions versées à des associations génère un risque juridique de « prise illégale d'intérêt » pour plusieurs conseillers municipaux », ceux qui sont également administrateurs d'association. Ces manquements ont été plusieurs fois rapportés en conseil municipal par les élus MVTE lors des deux dernières mandatures. **En réalité, les fortes subventions versées à certaines associations relèvent davantage d'un clientélisme électoraliste inégalitaire auprès des membres des associations bénéficiaires** que d'une bonne gestion communale.

La chambre régionale des comptes relève également : « Outre un meilleur suivi de ses effectifs, la collectivité doit procéder à une révision du temps de travail en appliquant la durée légale des 1 607h. La stricte application de la durée légale du temps de travail permettrait d'économiser environ 80 000 € par an. »

La gestion de la municipalité n'est donc pas aussi saine que le prétendent le maire et son 1^{er} adjoint. Ce serait même le contraire ! D'ailleurs, bientôt l'heure d'un **bilan bien maigre pour le maire sortant** ! Les Mandréennes et Mandréens attendent toujours le développement économique de la commune avec les emplois promis à l'occasion des précédentes campagnes municipales. Seul développement qu'ils constatent, celui de la promotion immobilière au bénéfice de quelques personnes privées. Retrouvez nos « Libre expression » sur le site <http://www.lavague.info>. Pour nous contacter, écrivez à l'adresse mail contact@lavague.info ou via Facebook @lavague83430.

Les élus "Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier" vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année :

Bruno **COIFFIER**, Raoul **PAPINIO**, Severyn **LEVY**, François **CORNU**.



Droit de réponse

Une fois de plus M. COIFFIER travestit la vérité car en aucun cas « la Chambre Régionale des Comptes n'a relevé des manquements de la municipalité ».

Elle reconnaît au contraire que lors des votes des subventions aux associations, les élus qui en sont membres ne participaient pas au vote. La Chambre préconise, en outre, que ces élus ne participent pas au débat, ce que nous faisons depuis décembre 2018.

Concernant le temps de travail, la Chambre préconise de revenir à un temps de travail de 1607 heures, ce à quoi nous nous sommes engagés lors de l'harmonisation du régime applicable à l'ensemble des communes de la Métropole.

En séance publique du conseil municipal, l'ensemble des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes a été présenté sans que M. COIFFIER ne les commente.

Concernant le bilan du développement économique et la reconversion de la BAN, pour laquelle je me suis battu de nombreuses années, il aurait suffi que M. COIFFIER s'intéresse à l'activité du Parc d'Activité Marine sur l'ex-BAN où en fin d'année 2018, 15 entreprises étaient installées, générant 154 emplois directs constants et près de 200 emplois indirects.

Un Conseiller Municipal, même d'opposition, aurait dû connaître ces chiffres, cela aurait évité à M. COIFFIER de montrer sa méconnaissance des affaires de la commune.

Le Maire

Quand la philosophie quantique révèle l'Extra-Ordinaire de notre quotidien...

Le dernier ouvrage de Virginie Langlois, *Dessine-moi un chat de Schrödinger*, aux Editions Parole, illustré par Céline Decorte, vous permettra de répondre à cette fameuse question, qui de la poule ou de l'œuf est venu en premier ? Rencontre dédicace à la bibliothèque le mercredi 18 décembre à 15 h.



L'école de danse Presqu'une Étoile, ses élèves et professeurs vous invitent à assister à la représentation de Noël qui a lieu le Dimanche 15 décembre 2019 à 14 h, au Théâtre Marc Baron à Saint Mandrier sur Mer.

Classique, Contemporain et Jazz sont au programme. Entrée Libre.
Contact : 06 85 13 09 12

Le Manchot de Pointus et Patrimoine

Le père Noël est arrivé en avance cette année pour notre association. En effet nous avons eu un magnifique pointu nommé 'le Manchot' de la part de l'association *Les Amis de la Voile Latine* par l'intermédiaire de Marie France Billault que nous remercions encore vivement.

Le Manchot est arrivé dans le port de Saint Mandrier le 26 octobre. C'est un bateau de tradition grée de voiles latines. Il a été construit à Toulon en 1956 et mesure 8m sur 2,90m. Ce pointu sera le fer de lance de notre association.

Gérald **POLITO**, Président



Très chers amis de la musique et de la chanson, la Chorale Alleluia de Saint Mandrier a le plaisir de vous proposer d'assister à son concert de Noël qui aura lieu le samedi 7 décembre 2019 à 18 h 30 en l'église du village. Le groupe « Chœur Marine » du CSAM de Toulon se joindra à nous pour vous proposer un programme riche et varié. Vous entendrez bien sûr des airs lyriques ou de variétés, mais également des œuvres et chants de Noël.



Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette soirée pour un pur moment de plaisir et de joie. Nous serons heureux de vous accueillir.

Exposition de CRÊCHES & couronnes de Noël



Chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition et concours de crèches à domicile.

Rendez-vous au domaine de l'Ermitage qui sera l'écrin de cette exposition qui se tiendra du 16 décembre 2019 au 31 janvier 2020.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine Maréchal au 04 94 11 51 74 ou au 06 19 45 22 30.

Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées sont les bienvenues et le choix des matériaux est entièrement libre.

Parallèlement un concours de couronnes de Noël est organisé. Pour tout renseignement, contacter Nicole Kuhlmann au 04 22 44 74 27.

La remise des prix aura lieu, lundi 16 décembre à 18 h 30, domaine de l'Ermitage.



MARCHONS vers l'école 2019-2020

L'opération « Marchons vers l'école » pour la période scolaire 2019-2020 a redémarré sur le terrain le 1^{er} octobre 2019 avec de nombreux enfants inscrits sur les neuf circuits du village et de Pin-Rolland.

Devant l'urgence climatique, pratiquer la marche et le vélo sont des actions concrètes à l'échelle de chacun d'entre nous pour préserver les ressources de la planète et réduire les pollutions atmosphériques. Les petites rivières font les grands fleuves.

Marchons vers l'école est une opération gratuite proposée par l'Association de protection de l'environnement et de l'amélioration du cadre de vie de la presqu'île de Saint-Mandrier (APE) aux enfants scolarisés à Saint-Mandrier. Pour les parents qui souhaitent encore inscrire leurs enfants, il n'est pas trop tard. Ils peuvent donner les formulaires d'inscriptions aux bénévoles accompagnateurs ou les déposer chaque premier mardi du mois en salle municipale « Jardins d'Hydra ». Les parents souhaitant accompagner les enfants sont également les bienvenus pour ouvrir de nouveaux circuits. Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

L'APE

LA RECETTE DE L'ERMITAGE

Galettes de patate douce



- 600 gr de patate douce de l'Ermitage
- 1 oeuf de l'Ermitage
- 80 gr d'emmental rapé
- 100 gr de farine
- 1 pincée de cumin facultatif
- 1 pincée de sel et de poivre

Epluchez vos patates douces et détaillez-les en cubes. Faites-les cuire à la vapeur. Elles sont cuites quand la pointe d'un couteau s'enfonce dans la chair sans résistance. Dans un saladier, écraser la chair de la patate douce en purée à la fourchette. Ajoutez l'oeuf battu en omelette, la farine et l'emmental. Assaisonnez et ajoutez le cumin.

Préchauffez votre four à 180° chaleur tournante.

Sur la plaque du four recouverte de papier cuisson, déposez 2 cuillères à soupe de préparation et étalez avec le dos de la cuillère pour former des galettes.

Enfournez à mi-hauteur pendant une vingtaine de minutes (en fonction de votre four) puis retournez-les et laissez les dorer encore une dizaine de minutes. C'est prêt !

Un titre prestigieux

Le "Team Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier" vient de remporter, dans sa catégorie, le Championnat de Méditerranée en Duo (en double, 2 personnes à bord), appelé Championnat UNCL 2019 MEDITERRANEE DUO (UNCL: Union Nationale pour la Course au Large). Ce dernier comprend une dizaine de régates dans l'année dont 6 retenues, avec des parcours pouvant dépasser les 500 km et courues à partir de Marseille, St Tropez, Port Grimaud mais aussi autour de 3 bouées (parcours bananes)... C'est une très belle performance car cette discipline, très singulière et éprouvante, va figurer au J.O de 2024. Autant dire que le niveau, qui est déjà

très élevé, ne cesse de grimper. Pour mémoire, le "Team Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier" a été Champion Méditerranée en Equipage 2018 dans sa catégorie (IRC 4) . En choisissant le Duo, l'objectif était de bien figurer la première saison et de viser un podium à moyen terme car les disciplines Equipage et Duo sont très différentes. Là ils ont fait "mouche" du premier coup, c'est remarquable ! Ils ont mis toute leur énergie et dixit "on n'a rien lâché jusqu'au bout".

Le point d'orgue de leur saison a été la très prestigieuse compétition internationale "Giraglia Rolex Cup". Elle regroupe plus de 200 bateaux et plus de 10 nationalités, qui vont de Saint Tropez à Monaco en passant par le Cap Corse (Rocher de la Giraglia), Ils ont



terminé 6^{ème} dans leur catégorie derrière des bateaux dernier cri ! Le "Team Rostanbar 2 - Ville de Saint-Mandrier" remporte donc un titre prestigieux pour le Club de Saint-Mandrier l'ANSM, mais aussi pour notre Presqu'île de charme et par delà, les Mandréens sont encore une fois à l'honneur.

Henri **STROZYK**
Président de l'ANSM
Rédaction Jean-Christophe
GILLION
Responsable Section Régates

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

VEN
6
DEC

STADE DE BASKET DU VILLAGE - 16 H 30

- Mini parcours d'obstacle / Primaires
- Vente de CRÊPES, gâteaux et chocolat chaud

Les Ti'Mandrèens
L'OMJS

SAM
7
DEC

SALLE DES FÊTES MARC BARON - 18 H

Inscription sur place : 5 €

- Spectacle de danse
- Entracte : Vente sucré, salé et boissons
- Concert Pop Rock Soul

L'Ecole de Danse
Zélie & Co

STADE DU VILLAGE - 10 H

Inscriptions 5 € par joueur

- Concours de Boules à pétanque
- Possibilité de sandwich sur place...

Les Boulomanes du Creux Saint Georges

DIM
8
DEC

THÉÂTRE MARC BARON - 18 H

5 € - Réservations : 06 11 54 86 84

- Jeunes talents Mandrèens en 1ère partie
- One man Show "Guyy"

Fédération Cavalas
Guy Hopfner

Jeu
12
DEC

SALLE ARBOUSES PIN ROLLAND - 14 H

Inscriptions : cathymarois@wanadoo.fr

- Concours de bridge

Club de Bridge de Saint Mandrier

Les RECETTES seront entièrement reversées à l'AFM TELETHON
RÉCOLTE DES DONS sur place (contre récépissé)
Facebook : OMJS83430

RENSEIGNEMENTS : 06.76.78.20.12



Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430

SAINT-MANDRIER-sur-MER

Tél : 04.94.11.51.76 - www.ville-saintmandrier.fr



L'Office Mandrèen de la Jeunesse et des Sports ainsi que les associations participantes se préparent pour l'édition 2019 du Téléthon qui se déroulera du vendredi 6 au jeudi 12 décembre 2019.

Les activités commenceront le **vendredi 6 à partir de 16 h 30**, le parcours d'obstacles pour enfants sera reconduit sur le stade de basket du village avec possibilité de partager crêpes, gâteaux, chocolat chaud...

Devant la réussite de l'après-midi de gala de la dernière édition, nous vous proposerons cette année 2 événements au square Marc Baron.

Le **samedi 7 en fin d'après-midi**, l'École de Danse de Saint-Mandrier offrira des moments de grâce et de performance.

Le **dimanche 8** ce sera au tour de Guy Hopfner de nous offrir son one-man-show bien rodé. Auparavant, des jeunes talents de Saint Mandrier auront la charge de chauffer la salle.

En parallèle de ces 2 séances, buvette et petite restauration sur place vous seront

proposées ainsi que la récolte des dons.

Le traditionnel concours de boules organisé par les Boulomanes du Creux Saint Georges se déroulera le **dimanche 8 au matin** sur le terrain jouxtant l'école Louis Clément du village, quant au concours de bridge, il se déroulera le **jeudi 12 décembre à 14 h** dans la salle Arbouze au Pin Rolland.

Contrairement aux années précédentes, les traditionnelles séances de Préparation Physique Générale se dérouleront sur un autre week-end.

Nous remercions par avance les commerçants qui chaque année nous aident et sur qui nous comptons une fois de plus.

A bientôt et "téléthonnez-nous"!

PS: horaires définitifs et inscriptions sont sur les affiches et sur La page facebook de l'OMJS -omjs83430-

Christophe TROIA
Jean-Pierre MATHIAS

Figures du village de Décembre

Les figures du village vous donnent rendez-vous le **samedi 7 décembre 2019 à 12 h 30**, sous le kiosque de la place des Résistants, pour la découverte de la photographie qui mettra en lumière « les agents de la Compagnie Davin et du réseau Mistral » : André & Dominique (Miou) DAVIN et Henri & Michel ESPOSITO.

Vous pourrez retrouver leur photo durant tout un mois sous le kiosque ou sur notre page facebook fédération cavalas.

Sur la photo d'illustration ci-dessous, vous pouvez voir les « boulangers » Fernand Rognone 1921-2009 et Cédric Mougel né le 9 janvier 1982. (photo de novembre).



La FÉDÉRATION CAVALAS en cette fin d'année, outre les figures du village, a organisé deux spectacles sur le thème du rire avec deux artistes formidables :

Le 13 Octobre 2019 : La compagnie « Buvez l'amour » qui présentait pour la première fois son nouveau spectacle « n'oublie pas d'être heureux » créé et joué par HATEM LAAMOURI. Une salle comble et un public ravi, ce spectacle sera certainement rejoué en 2020 pour les personnes qui n'ont pas pu en profiter.

Le 10 Novembre 2019 : Notre parrain et ami YVES PUJOL « de retour chez lui », nous présentait son « BEST OF LE MEILLEUR DU MIEUX », avec en première partie, C GUYYY... Une soirée inoubliable, une salle comble et des spectateurs comblés tous atteints d'un « mal aux zygomatiques »...

MERCI A TOUS CES ARTISTES QUI MONTENT SUR SCÈNE POUR NOUS OFFRIR DU BONHEUR. A l'année prochaine.

La fédération CAVALAS

SAM. 30 & DIM. 1^{ER}

MARCHÉ DE NOËL AU PIN ROLLAND

10 h - 17 h : Salles Myrte et Arbouse
Organisé par la Festive de la Presqu'île

SAMEDI 7

CHORALE DE NOËL

18 h 30 : Eglise de Saint Mandrier
Organisée par la Chorale Alléluia et le Choeur Marine du CSAM de Toulon

VENDREDI 13

MARCHE DES LUCIOLES AU PIN ROLLAND

18 h 00 : Mise en place Parking Sainte Asile
18 h 30 : Défilé
19 h 30 : Soupe et chocolat chaud
Apportez vos lumières
Organisée par la Mandréane

DIMANCHE 15

CALENDALES AU VILLAGE

9 h 30 : RDV devant l'église
10 h 30 : Messe
11 h 30 : Défilé
12 h 30 : Apéritif et anchoïade, Place des Résistants

LUNDI 16

PALMARÈS DU CONCOURS DE CRÈCHES

18 h 30 : Domaine de l'Ermitage
Inscriptions et renseignements Atelier Provençal 04.22.44.74.27

SAMEDI 21

ANIMATIONS DE NOËL PLACE DES RÉSISTANTS

10 h - 12 h : Dédicaces de Noël par Top FM
14 h 30 - 18 h 30 : Ateliers de Noël, structures gonflables, laser Game, tombola, goûter, chocolat et vin chauds, vente de châtaigne
16 h 45 : Arrivée du Père Noël
18 h 00 : Spectacle son et lumière
Organisées par la Mandréane

DIMANCHE 22

ATELIER GÂTEAUX DE NOËL (5 - 10 ans)

14 h 30 : Au domaine de l'Ermitage - Inscription obligatoire au 06.87.05.80.57 - Organisé par l'Atelier Provençal.

MARDI 24

VEILLE DE NOËL

19 h 00 : Messe en la chapelle du Pin Rolland
22 h 30 : Veillée de Noël suivie de la messe de la nuit de Noël en l'église de Saint-Mandrier et des 13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

MERCREDI 25

NOËL

10 h 30 : Messe de Noël en l'église de Saint-Mandrier et distribution de pompes à huile

SAMEDI 28

SPECTACLE DE NOËL "L'AMIE-NUIT"

15 h 00 : Théâtre Marc Baron - Entrée libre

SAMEDI 11 JANVIER

PASTORALE BELLOT

15 h 00 : Théâtre Marc Baron - Entrée libre

MÉTROPOLE
XTPM

 **Conservatoire
du littoral**

 **La Mandréane**

 **L'Atelier Provençal**
Saint-Mandrier-sur-Mer

du 7 au 22
DÉCEMBRE
Mairie village



Remerciements aux associations
et aux bénévoles :

- La Mandréane
- Les Ti'Mandréens,
- L'Association Festive de la Presqu'île
- L'Atelier Provençal
- La Respélido
- Les Services Municipaux



VILLE DE
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

HÔTEL DE VILLE
Place des Résistants
83430 SAINT MANDRIER SUR MER
04 94 11 51 60